

# Commune de Bois-Le-Roy

## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal

Séance du 27 septembre 2012 – 20h30

L' an 2012, le 27 septembre à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de MOREL Jean-Pierre - Maire

**Présents** : MOREL J-P – DANGOUMAU J-P - AGUEEFF M - MONTELS J-P – MARTEAU P. - PIVOT A – BLANQUET E - DESHAYES M - DAVRAINVILLE S -

**Absences excusés** : CAILLERE CI – MONGIS A – VIDAL M - BOBIN G (procuration à AGUEEFF M) – GRIPON P (procuration à BLANQUET E)

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 09
- Procurations : 2

**Date de la convocation** : 20/09/2012

**Date d'affichage** : 05/10/2012

**A été nommée secrétaire** : AGUEEFF M -

### **Objet des délibérations**

D.M. n°1 – Budget commune (Investissement)  
Financement « Projet salle d'activités – Périscolaire – Restauration scolaire »  
Admission en non valeur au service d'eau  
Amortissement travaux du SIEGE  
CCPN – Rapports assainissement et élimination des déchets  
Informations générales  
Questions diverses

Le compte rendu de la séance du 26 juin 2012, n'appelant pas de remarques, est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **Amortissement Travaux du SIEGE**

Le maire donne lecture d'un courrier du Centre des Finances publiques de Saint André rappelant la règle à appliquer concernant les participations versées au SIEGE dans le cadre des travaux qu'il réalise pour le compte de la commune.

Le Maire expose que les dépenses engagées en 2010 pour régler les dépenses du SIEGE ont été passées au compte 204151.

La nouvelle réglementation M14 impose que ces sommes soient amorties. Le maire propose au conseil municipal d'amortir cette somme sur une durée de deux années au compte 280415

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette proposition et autorise le maire à réaliser les modifications budgétaires modificatives correspondantes.

### **Décision Modificative N° 1**

Le maire informe qu'il y a lieu de procéder à une première modification du budget 2012 pour tenir compte des charges supplémentaires en section D20 et D041 du budget d'investissement et la prise en compte de l'amortissement des travaux du SIEGE.

Le maire propose les modifications suivantes :

Section d'investissement

D041 + 2000€

D202 + 8000€

D204 - 10000€

R021 - 12104€

R040 + 12104€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces propositions et autorise le maire à réaliser les modifications budgétaires modificatives correspondantes.

### **Financement « Projet salle d'activités – Périscolaire – Restaurant scolaire »**

Le maire donne lecture du courrier reçu de la préfecture afin que nous complétions notre dossier de demande de subvention pour le projet en objet.

En effet, le conseil municipal a approuvé le projet et son montant mais n'a pas arrêté son financement.

Après étude, le maire propose que cette opération soit financée de la façon suivante :

Coût estimatif des travaux HT 1 483 000 €

Subvention D.E.T.R. 400 000 € soit 16% du coût des travaux

Fonds propres 233 000 €

Emprunt 300 000 € soit pour ces deux lignes 36% du coût des travaux

Conseil Général 550 000 € soit 37% du coût des travaux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces propositions et autorise le maire à compléter le dossier correspondant.

### **Admission en non valeur au Service d'eau**

Le maire donne lecture d'un courrier du Centre des Finances publiques de Saint André de l'Eure demandant l'admission en non valeurs de deux sommes qui, compte tenu de l'absence de perspectives de recouvrement, doivent faire l'objet d'une admission en non valeur

La première créance s'élève à 401,40€ et la seconde s'élève à 56,66 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'inscription de ces sommes en non valeur

### **CCPN Rapports assainissements et élimination des déchets**

Le maire présente les deux rapports annuels émis par la CCPN sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement 2011 et sur les prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

De nombreux échanges ont eu lieu sur l'évolution du ramassage des ordures ménagères avec l'instauration dans les prochaines années de la taxe incitative et sur le contrôle de l'assainissement individuel que la CCPN va réaliser sur le territoire de notre commune.

### **Informations générales**

Le maire informe :

1) Que dans le cadre de sa délégation permanente il a :

Délivré 1 permis de Construire

Délivré 4 déclarations préalables à l'ouverture de chantier

Délivré 5 Certificats d'urbanisme

Signé 3 Demandes Intervention d'Aliéné

Signé la demande anticipée de résiliation d'un bail commercial

Signé 1 bail commercial pour le cabinet d'infirmière

- 2) Que la gendarmerie nous a transmis que, 24 faits ont été constatés sur le territoire de notre commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, dont de nombreux vols. Le maire renouvelle son appel à vigilance de chacun et de ne pas hésiter à remonter tout mouvement anormal.
- 3) Que de nouvelles cartes de déchetterie vont être délivrées aux communes. Compte tenu que nous pouvons déposer dans celles de St André et d'Ivry la Bataille nous recevrons deux cartes car chaque déchetterie disposera d'une carte de couleur différente. La mise en place sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et une information sera faite à l'ensemble de la population concernant les modalités de remises.
- 4) Que les travaux du cabinet de Kinésithérapeute se déroulent bien et que ce dernier devrait être livré mi-octobre au praticien.
- 5) Que la première réunion de lancement des travaux de l'église s'est déroulée en présence de l'architecte et des entreprises retenues. Le chantier devrait s'étaler jusqu'en juillet 2013, sauf incident et intempéries excessives.
- 6) Que les délégués ont participé à la réunion du SIS et noté que notre demande d'acquisition de manuels scolaires a été acceptée par le Président du SIS et qu'un agent va être embauché pour préparer la cantine de Bois le Roy et assurer la surveillance de la cantine du l'Habit.
- 7) Qu'il a mis à disposition de la commune des porte-revues et des tables pour la salle de cours à coté de la bibliothèque et remettra aussi 3 écrans plats. Le maire informe qu'il a financé personnellement une citerne à eau qui complétera l'équipement des petits jardiniers. Il informe que pour éviter toutes polémiques, un inventaire de l'ensemble des matériels mis à disposition gratuitement, par la commune pour les différents équipements publics, va être réalisé.

### **Questions diverses**

Mlle M. Agueeff rappelle que le repas offert aux anciens de Bois le Roy aura lieu le **samedi 20 octobre 2012 à 12h30** à la salle d'activités communales.

M. J.-P. Montels informe que l'expo de peinture s'est très bien passée et qu'il y a eu beaucoup de visites. Il rappelle aussi que le Troc aux Plantes aura lieu le **dimanche 14 octobre 2012** à partir de 9h sur la friche de l'Arsenal.

Mme E. Blanquet rappelle que de nombreux travaux ont été faits à l'école ainsi qu'à la bibliothèque.

M. J.-P. Morel remercie M. Christian Burkhardt, Président du Comité des Fêtes pour la Fête de septembre.

La séance est levée à 21H45.

